

construire des Filières Industrielles, développer l'Emploi en Comminges, **C'EST POSSIBLE !**

Au cours des dernières campagnes électorales l'avenir des entreprises a surgi dans les débats. Quel candidat n'a pas visité son usine... Les luttes des salariés ont projeté sur le devant de la scène le débat sur la financiarisation de l'économie qui s'est développée au détriment de l'investissement et de l'avenir des industries.

La CGT a souvent alerté les salariés et le gouvernement sur la désindustrialisation rampante mais l'avenir était promis au tourisme et aux services. Chacun mesure aujourd'hui à quel point l'industrie est essentielle à la production de richesses et à l'équilibre économique.

Notre Comminges a été durement touché par l'abandon de grands groupes industriels (Péchiney à Marignac, ou Riz Lacroix à Mazères pour ne citer que ceux-là) et chaque fois ce sont les intérêts financiers qui ont primé sur les intérêts du territoire.

Ces usines classées rentables pour mémoire :

- Marignac était la seule usine de magnésium européenne, fermée alors que ce métal a une importance stratégique dans les nouveaux alliages.
- Riz Lacroix à Mazères était également une entreprise rentable.

Ces usines ont fermé par la volonté des actionnaires, la reconversion promise n'a pas eu lieu, l'intérêt général a été lésé.

Demain quel sort le groupe Imérys donnera-t-il à la tuilerie de Blajan alors que ce canton est déjà durement touché par la fermeture d'ASEMAT.

Il est temps que les salariés aient voix prépondérante sur les actionnaires. Face aux défis de toute nature, économiques ou environnementaux, on ne peut plus accepter l'idée qu'une fois franchie la porte de l'entreprise, le citoyen s'efface derrière le salarié. Les élus du personnel doivent pouvoir intervenir sur des aspects structurels qui ont des conséquences sur l'ensemble des salariés.

Bernard Ducasse
Secrétaire Général de l'Union Locale CGT
de Saint-Gaudens

midi-pyrénées

la
cgt
comité régional

Union Locale CGT du Comminges

6, avenue du Maréchal Foch - 31800 Saint-Gaudens

Tél. 05 6189 32 37 - Fax: 05 6189 69 00

<http://www.cgtcomminges.fr>

LE TERRITOIRE DU COMMINGES



Géographie, démographie et situation des ménages :

Le Comminges est la partie sud de la Haute Garonne, avec une population de près de **85 000 habitants**, sa densité est de **33,6 habitants/km²** (moyenne départementale : 165,9 et régionale : 56)

Depuis plusieurs années, le développement de la population commingeoise se concentre le long de l'axe autoroutier de l'A64 et de la ligne SNCF reliant Tarbes à Toulouse, **38 %** de la population vit dans l'axe urbain de Saint-Gaudens. La question des transports est primordiale aux vues des nombreux déplacements des salariés pour se rendre sur leur lieu de travail.

On constate depuis 1999 une augmentation de la population, après une longue période d'exode rural, caractérisée par un vieillissement de celle-ci (33 % a plus de 60 ans), malgré l'arrivée de jeunes couples. **1/3 des ménages** est constitué de personnes seules, et 2 ménages sur 5 ont à leur tête un retraité (40 % au sein de la population à bas revenu). La part des retraités est de **31 %** au lieu de 19 % dans le département. Le chômage représente **10,7 %** de la population active contre 9,5 % en Midi-Pyrénées et le chômage longue durée est plus marqué par rapport aux autres zones rurales du massif (35 % des demandeurs d'emplois). Face à une population vieillissante et à faible revenus, il est nécessaire de développer l'offre sociale et plus largement l'offre de services, de logements sociaux et d'infrastructures.

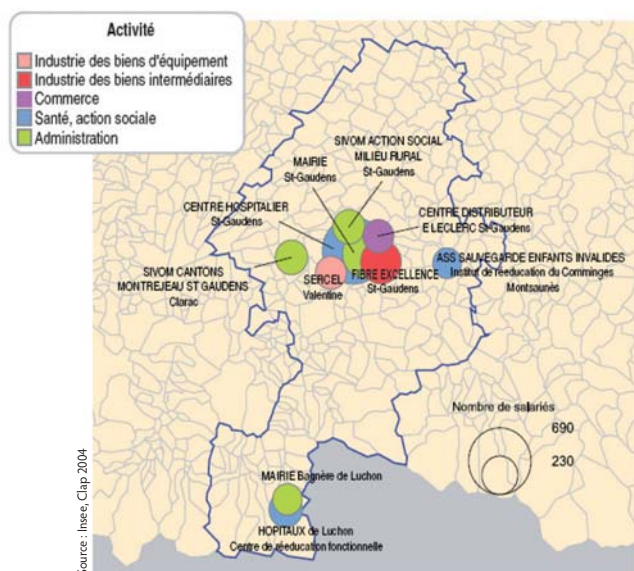
Le salaire mensuel moyen net est de **1 699 €** alors que la moyenne de Midi-Pyrénées est de 1 850 €. Les services de santé de proximité (médecins, chirurgiens dentistes, infirmiers, masseur kinésithérapeutes, pharmacie...) ne sont présents que dans une vingtaine de communes.

L'activité économique :

Le Comminges présente toutes les caractéristiques d'un territoire à dominante rurale, et la plupart des industries dépendent de l'exploitation des richesses naturelles (ex : Fibre Excellence avec le bois, OMG avec les granulats, EDF avec l'hydroélectricité...).

L'économie du Comminges est largement tournée vers « l'économie résidentielle », (activités offrant des biens et des services à la population présente), sphère publique incluse.

Un manque de diversité des catégories socio-professionnelles limite les capacités d'adaptation de l'économie : les fonctions d'encadrement sont faiblement représentées, de même que les employés, les professions intermédiaires et les cadres. Il est important de noter que 44 % des chefs d'entreprises du Comminges ont plus de 55 ans. La question de leur remplacement va se poser.



Retrouvez l'actualité sociale en Comminges sur notre site

Les principaux établissements employeurs concentrés autour de Saint-Gaudens

HOPITAUX DU COMMINGES



L'offre sanitaire en Comminges est assurée par 3 hôpitaux publics. Le CH (Centre Hospitalier) des Hôpitaux de Luchon, le CH Comminges Pyrénées et le CRF (Centre de Rééducation Fonctionnelle) « La fontaine Salée » sont implantés dans le Comminges et répondent aux besoins de santé de la population.

Le Centre Hospitalier des hôpitaux de Luchon :

236 salariés, c'est l'un des plus gros employeurs de la cité thermale. **237 lits/places**, un taux d'occupation de **82 %** : 123 places de moyen séjour et 114 places en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Le Centre de Rééducation Fonctionnelle « La Fontaine Salée » :

106 salariés, le CRF dépend du CHU. 76 lits/places de SSR : **50 lits** de Soins de Suite et de Réadaptation fonctionnelle et **26 lits** de diabétologie et maladies métaboliques
Taux d'occupation élevé : **88 %**, le CRF refuse 370 patients par an, faute de place !

Le Centre Hospitalier Comminges-Pyrénées est le 1^{er} employeur de la ville :

800 salariés, **467 lits** dont **140 lits** d'EHPAD : 15 000 séjours MCO (médecin chirurgie obstétrique), 578 accouchements, 18 000 urgences en 2010.

Sur le projet de site unique, la position de l'ARS (Agence Régionale de Santé) remet en cause la pérennité de ce CH. Le regroupement architectural des 2 sites est primordial pour assurer à l'établissement un équilibre budgétaire, mais surtout une sécurité aux usagers.

Au total, les hôpitaux publics du Comminges représentent :

1 142 salariés - 780 lits/places

Cette cartographie de l'offre sanitaire dans le bassin montre que ces 3 hôpitaux participent au maillage territorial. Suppression de 50 lits de rééducation et de 26 lits de diabéto du CRF, des lits de réa° de St-Gaudens, transfert de lits de St-Gaudens vers Salies, etc.

Quels risques encourus sans service de réanimation à proximité ? Quelles conditions de travail pour les personnels ? Les emplois vont-ils être préservés ? Quid de l'aménagement équilibré du territoire sanitaire ? Conséquences sur l'offre de premier recours ?

Egalement dans un souci « d'efficience » et de « juste soin au meilleur coût », un GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) est envisagé avec les SSR du bassin : mutualisation des moyens !

Entre Luchon et St-Gaudens, on mutualise déjà des postes soignants ou administratifs !

Pour la CGT

- Ces restructurations induisent une réduction de l'offre de soins par une diminution des lits existants. Ceci entraînant indubitablement des pertes d'emplois.
- La CGT s'oppose à la politique de l'ARS qui vise à adapter l'offre de soins aux exigences de réduction des dépenses de santé. En menant ces restructurations l'ARS éloigne l'offre de soins des bassins d'emplois, des bassins de vie.
- Il y a nécessité à défendre avec la population, avec les usagers, l'offre de soins publique, de qualité et de proximité. La CGT porte plusieurs exigences, et notamment : le maintien des lits sur les trois hôpitaux du Comminges, des moyens supplémentaire (humains, financiers) auprès de l'ARS, l'élaboration d'un projet de loi rectificatif pour financer les hôpitaux et la santé, un véritable débat démocratique sur le devenir du service public hospitalier, son financement, et son existence sur les territoires, un grand service public de santé et d'action sociale, une école d'infirmière (IFSI) à St-Gaudens.

La CGT revendique

- L'abrogation de la loi (HPST) Hôpital, Patients, Santé, Territoire et exige une nouvelle gouvernance de l'hôpital incluant les élus du territoire et du personnel.

ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIAL



Implantés depuis plus de 50 ans, le Médico-Social et l'Action Sociale représentent **plusieurs centaines d'emplois** en Comminges dont bénéficient plusieurs milliers d'usagers de la région. **Cinq** grosses associations (privé non lucratif) gèrent les établissements du secteur et participent à la vie économique et sociale des zones où elles sont implantées, par le biais notamment des emplois indirects qu'elles génèrent (familles d'accueil, transports, écoles et collèges, commerces, entretiens et constructions immobilières). Les salariés, installés localement, s'intègrent à l'économie locale. Les établissements de l'action sociale (tels que : ANRAS, AGAPEI, ASEI, APAJH, ESSOR...) étaient pourvoyeurs d'emplois qualifiés, mais nous déplorons depuis quelques années une déqualification massive du secteur.

Les pouvoirs publics, suivis par les employeurs associatifs, veulent transformer le secteur de l'action sociale à but non lucratif en un espace de mise en concurrence des associations et de leurs personnels. Ceci conforté par les attaques menées par les syndicats employeurs de ce secteur contre les différentes Conventions Collectives : déqualification généralisée des emplois, baisse des rémunérations et ouverture au marché privé lucratif.

Parallèlement, l'ARS diminue les dotations financières des établissements. En outre, la CGT est aussi attachée à la diversité et à la qualité de prise en charge des établissements du secteur médico-social de Midi-Pyrénées, souvent des associations qui facilitent la vie de celles et ceux qui y demeurent. Nous ne pouvons donc pas nous satisfaire de la politique gouvernementale, déclinée en région par l'ARS, visant à réduire le nombre d'interlocuteur du secteur en encourageant les fusions de ces établissements. D'autre part, la baisse du budget global du Conseil Général, et la gestion ultralibérale du secteur pratiquée par les directeurs généraux des associations, conduisent à la suppression de postes, voire de certains services.

En outre, nous déplorons l'absence de prises de position d'élus politiques, parfois membres de ces Conseils d'Administration. Nous exigeons un positionnement clair de leur part sur le devenir de ce secteur en Comminges.

Pour le maintien et l'amélioration du secteur médico-social et action-sociale du Comminges, usagers, familles de bénéficiaires, professionnels, avec la CGT.

Nous devons, tous ensemble, porter des exigences :

- Exigence de la défense et de l'amélioration des garanties collectives : STOP à la « casse » des Conventions Collectives. La CGT se positionne pour une « Convention Collective Unique Etendue et de Haut Niveau ».
- Reconnaissance de nos métiers et requalification de l'emploi.
- L'ARS doit revenir sur sa politique de restructuration du secteur associatif.
- Les élus politiques doivent adopter un positionnement clair, solidaire et combatif pour défendre les associations du secteur.
- La CGT porte l'exigence d'un grand Service Public de la Santé et de l'Action Sociale.

AIDE À DOMICILE



En Comminges, ce sont près de **800 salariés** qui travaillent dans le secteur de l'aide à domicile (soit 500 Equivalent Temps Plein). Ce salariat est composé principalement de femmes, souvent avec des contrats précaires et des salaires très bas.

Depuis le 1er janvier 2012, une nouvelle convention collective dégrade davantage les conditions de travail. Particulièrement, l'indemnisation des déplacements n'est plus prise en charge entre le domicile et le premier bénéficiaire (parfois plusieurs dizaines de km).

Le secteur de l'Aide à Domicile est en plein essor. Professionnels et usagers, nous devons porter l'exigence de pouvoir intervenir au domicile des bénéficiaires de manière décente :

- La CGT revendique la prise en charge à 100 % des frais de trajet.
- La CGT exige des contrats de travail décents : STOP aux contrats précaires et au temps partiel subi.
- La CGT porte l'exigence d'une **reprofessionnalisation accompagnée d'une formation** et le respect des emplois repères pour un travail de qualité.

LA POSTE



La transformation de bureaux de Poste en Agence Postale Communale a mis en péril la qualité du service public de la Poste en zone rurale tant au niveau des guichets que de la distribution.

Il ne peut y avoir de ré-industrialisation dans un territoire sans des services publics forts et vice versa, une politique industrielle forte induira forcément des emplois publics.

Les salariés de la Poste dans le Comminges envisagent la possibilité d'une adresse aux maires pour défendre le service public et s'inscrivent dans la campagne portée par le Comité Régional CGT Midi-Pyrénées pour « vivre et travailler partout en Midi-Pyrénées ».

FILIÈRE BOIS



Dans notre région Midi-Pyrénées cette filière assure plus de **22 000 emplois dont 75 %** principalement dans les zones rurales. Cette forêt régionale d'1,2 millions d'hectares, (soit 25 % du territoire) produit annuellement près de **5 millions de m³** de bois dont 40 % ne sont pas récoltés. Une des raisons de cette sous-mobilisation est que 80 % de cette forêt est détenue par des propriétaires privés qui, pour la plupart, n'ont qu'une conscience très partielle des potentiels économiques, sociaux et environnementaux de leur patrimoine. Il faut donc réinventer la forêt pour lui redonner son charme, son odeur, et son plaisir de la parcourir.

Pour cela, la CGT revendique :

- La relance économique du secteur de la première transformation, c'est-à-dire les scieries qui sont confrontées de plein fouet à la concurrence internationale.
- De redonner des valeurs au secteur papetier qui est en difficulté par l'image réelle de son industrie. Il ne s'agit pas d'une filière de pillage forestier, mais un acteur essentiel au maintien de son développement, de son environnement et de son entretien.
- De prendre en compte la pénétration croissante du bois dans le secteur de la construction qui se trouve dans un contexte d'incapacité à satisfaire la demande malgré sa potentialité.
- De mobiliser la biomasse forestière pour une meilleure gestion de ses végétaux agricoles ou forestiers. Cette démarche est une source d'énergie écologique des plus compétitives.
- Que la filière bois, donc la forêt, de par sa biodiversité, ses paysages, son environnement est un atout incontestable et prioritaire de notre région. Nous en sommes tous bénéficiaires que ce soit les propriétaires forestiers publics et privés, mais aussi les sylviculteurs et les groupements corporatifs. En fait, c'est l'ensemble de notre population autant dans le maintien de l'emploi que dans le domaine du loisir qui en tirera les bénéfices.

L'ONF fait également partie intégrante de cet ensemble.

ONF



Une multifonctionnalité à assurer par un service public ambitieux !

La forêt est un milieu naturel multifonctionnel. Ses trois grandes missions : **la protection, l'accueil et la production de bois.** Une bonne sylviculture doit assurer l'équilibre entre ces trois fonctions. Or, en forêt publique, gérée par cet organisme, cet équilibre est en danger. Son financement étant assis sur la production, la dérive productiviste est là. Cependant la qualité du travail est dégradée par les suppressions de postes en cours depuis 25 ans qui vont pénaliser lourdement cet équilibre. Une gestion orientée vers les besoins régionaux tant dans le bois d'œuvre que vers les nouveaux besoins devraient permettre de valoriser le potentiel en localisant les outils de transformation. (Charpente, fermette, granulats de bois, etc.)

La CGT revendique :

- le maintien, la pérennité de l'emploi et les moyens pour les missions de services publics.

FIBRE EXCELLENCE



Créée en 1959, l'usine de pâte de Saint-Gaudens génère encore à ce jour **280 emplois directs** (représentant quand même une masse salariale de 9,5 millions d'euros) et **2 500 emplois indirects** en Midi Pyrénées.

Ayant changé d'actionnaires à de multiples reprises, elle reste le moteur économique indispensable en Comminges.

Aujourd'hui adossée au groupe APP/Sinarmas le constat est éloquent : après des bénéfices records en 2010 et 2011, l'usine de Saint-Gaudens accuse à ce jour des pertes financières importantes ; dans ce contexte on peut craindre à moyen terme des difficultés pour cette unité de production, dans laquelle aucun investissement et aucun projet n'est prévu.

Fortement concurrencée par les grosses unités d'Amérique latines et d'Asie, la CGT exige depuis plusieurs années de diversifier la production pour palier aux bas de cycle que subit le marché de la pâte à papier.

C'est pourquoi la FILPAC CGT et les élus du personnels de Fibre Excellence proposent que soient étudiées les pistes suivantes :

- Le papier dans la filière bois (approvisionnement et gestion de la matière première bois) mais aussi le devenir de la politique de la filière pâte à papier car il ne reste plus en France que 2 sites producteurs de pâte.
- L'énergie, la cogénération, la production d'électricité...
- Le développement de produits dérivés issus de procédés de fabrication des pâtes à papier (les tannins, l'éthanol, les goudrons verts, la pâte de viscose... anciens projets Tembec)
- L'empreinte sociale sur les territoires, la responsabilité sociétale de l'entreprise et du groupe sur le bassin d'emploi de Saint-Gaudens (emplois direct et indirects).
- La garantie de l'emploi dans la Région.
- La mise en place d'actions concrètes (plan durable, charte forestière...)
- Un positionnement clair et précis des élus pour l'avenir de ce bassin d'emploi, tant sur le domaine social, qu'économique et industriel. La CGT exige d'eux qu'ils mettent en adéquation leurs prises de position locale avec leurs mandats électifs. Ils doivent voter dans leur assemblée respective les lois et directives correspondantes.

L'AGRICULTURE



Le Comminges est une région à forte vocation agricole, malgré une baisse importante du nombre d'exploitations, mais l'on constate une augmentation de la SAU (Surface Agricole Utile) moyenne. Le maintien de l'agriculture paysanne passe par l'installation de jeunes agriculteurs, elle doit être incitée par des modalités de cession d'activité pour permettre le renouvellement de génération. La vocation du Nord-Comminges est la polyculture et l'élevage, tandis que les cantons de montagne privilégient l'élevage. Au niveau des filières de l'agriculture et de l'agro-alimentaire, le secteur de transformation locale demeure faible.

Le patrimoine forestier est particulièrement important dans le sud du territoire, mais en dehors de l'exploitation pour la pâte à papier, la filière de la sylviculture est peu valorisée.

Pour la CGT

Il y a nécessité de produire local pour consommer local. Une ville comme Toulouse n'a plus d'abattoir, Saint-Gaudens et Boulogne conservent le leur il faut développer la filière par la transformation du produit sur le territoire. Cette filière doit s'appuyer sur la production locale, elle a besoin d'une organisation et du soutien des partenaires institutionnels.

La CGT revendique

l'arrêt de l'approvisionnement sur les marchés éloignés (argentine, etc.), de produire et de transformer les produits du terroir sur place. L'industrie agro-alimentaire bien pensée peut être porteuse de bien vivre et d'emploi.

SERCEL



Leader mondial dans le secteur para pétrolier, la société Sercel filiale du groupe CGGVéritas se porte bien, elle emploie 225 personnes sur le site de Valentine, dont une trentaine d'intérimaires. Cette société travaille également en sous-traitance. La sous-traitance passe par des unités de moins de cinquante salariés, qui ne bénéficient pas de la prospérité de cette entreprise.

La CGT revendique :

L'égalité des droits entre salariés des entreprises sous-traitantes et donneuses d'ordre. Il faut des institutions représentatives du personnel pour tous. L'intérim et la sous-traitance ne doivent plus être la variable d'ajustement à bon compte.

CIMENT LAFARGE



Malgré des bénéfices et des taux de rentabilité records, les ciments Lafarge affichent une volonté sans faille de fermer des sites industriels.

Les salariés sont mobilisés depuis de long mois pour l'amélioration des conditions de travail et contre les restructurations dans le groupe, qui mettent en danger le devenir même du site de Martres-Tolosane.

CONTINENTAL (FABRICANT DE PIÈCES AUTOMOBILES)



Depuis de longs mois les salariés de Continental **sont en lutte** pour l'emploi et les salaires.

Après avoir fait échec à la volonté de la direction de réduire le coût du travail en faisant du chantage à l'emploi (maintien de l'emploi contre une augmentation du temps de travail et des baisses de salaires), les salariés exigent des augmentations de salaires convenables, en rapport avec les profits dégagés par l'entreprise.

Les masques tombent, lors de la communication des résultats pour la société Toulouse-Foix-Boussens, la direction elle-même, qualifie « d'exceptionnels » les résultats financiers et les profits (60 m€ pour 2011, suite aux 55 m€ de 2010).

Heureusement que les salariés n'ont pas cédé au chantage ! La lutte paye : les emplois ont été maintenus !

Tout ce profit pourquoi faire ?

Année après année les bénéfices continuent de rentrer et ce serait aux salariés de faire des sacrifices :

- L'emploi précaire perdure et même augmente. (1 salarié sur 2 à Boussens est intérimaire et la sous-traitance est en constante croissance)
- Baisse des rémunérations.

Les salariés disent stop et exigent :

- Des augmentations uniformes de salaires et du pouvoir d'achat.
- L'embauche de tous les précaires et l'amélioration des conditions de travail.

TUILERIE DE BLAJAN (IMERYS TC)



Créée en 1850, la tuilerie de Blajan comptait 350 emplois dans les années 50, il y a 30 ans encore 85 emplois, à ce jour 32 seulement. Aujourd'hui intégrée au groupe IMERYS, la voici menacée de fermeture alors que le spécialiste de la transformation de minéraux annonce un chiffre d'affaire supérieur à 3 650 millions d'euros, soit 10 % de croissance de mieux qu'en 2010 malgré une crise sans précédent. La direction reproche au site de Blajan de ne savoir produire qu'une seule sorte de tuile, mais oublie de dire qu'elle n'a rien investi de manière à diversifier la production alors que les salariés eux, ont fait d'énormes sacrifices dans le but de rendre le site le plus rentable possible ; travail en 3x8 pour augmenter la production, accepter du chômage partiel dans des moments de baisse d'activité et autres concessions.

Le syndicat CGT rappelle à IMERYS que les collectivités locales ont aussi investis pour le devenir du site de Blajan.

C'est pourquoi les élus CGT de la tuilerie de Blajan exigent :

- Que soit abandonné le projet de fermeture du site de Blajan.
- Que des investissements concrets soient réalisés dans le but de diversifier la production.
- Que des lois visant à interdire les licenciements boursiers soient enfin votées.
- Que les propositions visant à chauffer les fours par un mix sciure-gaz soit réalisées.



PRODUCTION D'ÉNERGIE ET GESTION DE L'EAU



Il faut que l'entreprise publique ré-internalise les travaux industriels et d'entretien pour promouvoir l'emploi local et assurer la sécurité des ouvrages Hydroélectriques. Sur la gestion de l'eau, celle-ci appartient à la nation et des partenariats équilibrés pour l'ensemble des partenaires (agriculture, collectivités, salubrité publique); elle doit être dégagée des intérêts mercantiles.

Surélévation du plan d'eau du lac d'Oô, soit 1 million de m³ d'eau stocké en plus au moment de la fonte des neiges qui permettrait une hydroélectricité supplémentaire et constituerait une réserve d'eau supplémentaire pour alimenter la Garonne en saison d'étiage. Ce projet peut s'inscrire dans un ensemble proposé sur la chaîne des Pyrénées centrales Aulus/Agnès en Ariège et Orédon dans les Hautes-Pyrénées avec double but : pour une production d'énergie électrique et le soutien d'étiage de la Garonne et de ses affluents.

ELECTRICITÉ



De plus en plus de plaintes sur les difficultés pour joindre l'entreprise publique. Les orientations de cette entreprise doivent être revues dans le sens des intérêts de l'utilisateur. Il faut réactiver les moyens en personnel pour répondre à la demande des usagers, au plus près de l'abonné. Remettre en place l'accueil physique donner les moyens à cette entreprise de répondre aux besoins dans des délais raisonnables arrêter la sous-traitance relocaliser l'emploi.

La CGT revendique :

- Le retour à un véritable pôle public de l'énergie pour revenir à l'entreprise intégrée 100 % public.
- La création d'un accueil physique et téléphonique des distributeurs ERDF et GRDF.
- La réouverture d'un accueil physique du fournisseur historique « EDF bleu ciel » en Comminges.
- La création d'emplois et des services d'ERDF et GRDF actuellement sur la métropole toulousaine qui pourrait être déconcentré sur le Comminges dans le cadre d'une véritable politique d'aménagement du territoire, cohérente, solidaire, respectant l'environnement, et rééquilibrant l'emploi entre la région toulousaine et le territoire rural (c'est tout à fait réalisable avec les moyens technologiques d'aujourd'hui).

EDUCATION



L'école Française est une des meilleures au monde... pour une petite minorité de ses élèves et une des plus mauvaises pour les autres.

La méritocratie à la française est une course aux meilleures prépas et aux meilleures positions pour une petite élite et une relégation rapide vers des filières totalement dévaluées pour les autres.

Cette politique est très, très coûteuse sur le marché du travail car souvent totalement inadaptée et porteuse de frustration par le taux très élevé de jeunes en échecs.

L'offre de formation en Comminges est inexistante ou totalement inadaptée aux réalités des évolutions du monde d'aujourd'hui. Nos jeunes partent faire leurs études ailleurs et cette force vive ne reviendra pas pour dynamiser le territoire.

Un projet avait vu le jour pour des licences pro un partenariat avec le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) il est certainement à relancer pour offrir à notre jeunesse une perspective post Bac.

En 2007 un travail avait été effectué pour son implantation dans le Comminges, « de vagues raisons politiques » avaient entravé la réalisation, il serait peut-être bon de relancer la démarche.

Le CFA, un des rares centres publics, a besoin d'une offre élargie et d'un enseignement de qualité.

On y trouve des jeunes parfois exclus du parcours scolaire, c'est donc là que l'on doit trouver le meilleur encadrement **pour redonner du sens au métier** et démarrer un parcours de formation valorisant.

LE FERROVIAIRE DANS LE COMMINGES

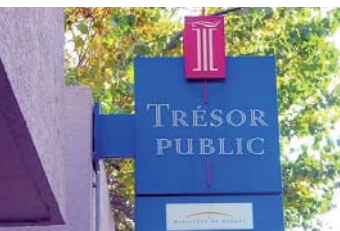


L'activité ferroviaire a toujours été forte dans le Comminges, mais la politique menée par la SNCF dans ce territoire vise à réduire son influence. Cela impacte l'emploi cheminot, mais aussi les services tant voyageurs que marchandises que nos concitoyens sont en droit d'attendre de l'entreprise de transport public ! La première activité fortement impactée est celle du FRET. L'abandon total de la desserte de Saint-Gaudens a été le coup le plus important porté à la desserte marchandise de ce secteur, en transférant sur les routes des milliers de camions. Les autres « gros » clients (Mallet à Cazères, BASF et LAFARGE à Boussens, ANTARGAZ) sont toujours desservis, parfois par des entreprises ferroviaires privées qui n'hésitent pas à utiliser des locomotives diesels thermique alors que la ligne est électrifiée. Mais la pérennité de leurs dessertes est assujettie à une incertitude de tous les jours dans le domaine. Au-delà de ces marchés d'autres potentiels existent ou seraient à retrouver avec notamment les coopératives agricoles de la ligne, l'usine OMG de Saint-Béat, les eaux de Luchon, Fibre Excellence ou les perspectives de nouvelles carrières... La seconde activité menacée concerne les trains de voyageurs « Intercité » ou « Lunéa ». Pour l'instant la relation Paris-Luchon existe toujours dans des créneaux réduits, week-end et grandes vacances d'été et cela est vital au maintien de l'antenne Montréjeau-Luchon. 1 aller retour quotidien emprunte également cette ligne. Cependant, des travaux importants sur la voie sont à réaliser pour que celle-ci retrouve sa capacité. Concernant les Intercités Bayonne-Toulouse, depuis décembre 2011 les gares de Montréjeau, Saint-Gaudens, Boussens et Muret ont connu une baisse du nombre d'arrêts. Le TER grâce à une politique volontariste du Conseil Régional, a augmenté le nombre de circulations et d'arrêts. Le mode de transport ferroviaire est une nécessité pour les usagers, obligés de se loger de plus en plus loin de Toulouse. Toutefois, un projet de la SNCF de modification du système de circulation des trains fait craindre aux cheminots des pertes d'emploi (le chiffre de 39 suppressions d'emplois d'ici 2017 est avancé).

Pour la CGT :

Tout abaissement du niveau de desserte et de service est un frein au développement économique, industriel et touristique de notre région. Au regard des évolutions écologiques le transport ferroviaire a toute sa pertinence et est un réel moteur du développement d'un territoire en complément des autres modes de transports. De son maintien et de sa croissance dépendra l'avenir de toute une population en lui donnant les moyens de continuer à vivre et travailler au pays !

FINANCES PUBLIQUES



Pierre angulaire de la Révision Générale des Politiques Publiques, la fusion en avril 2008 de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (ex Trésor Public) et de la Direction Générale des Impôts s'est accompagnée du non remplacement de deux départs à la retraite sur trois.

C'est dans ce contexte, qu'avec les personnels, les élus, la CGT Finances Publiques **mène le combat pour le maintien et le développement des centres des finances publiques** (CFP ex trésoreries). Cela a été le cas en 2008 contre la fermeture des CFP d'Aurignac, Aspet et Saint-Béat ou bien encore de la fusion de l'Isle-en-Dodon et Boulogne-sur-Gesse. La CGT continue d'œuvrer pour que l'ensemble des postes soient pourvus de manière pérenne dans les petites structures.

Avec les missions fiscales et de gestion des collectivités publiques, l'implantation des CFP trouvent encore plus aujourd'hui toute leur pertinence pour le développement humain durable. L'existence de services publics tout comme d'entreprises « s'autoalimentent ». La CGT Finances Publiques répond aux développements économique et démographique tant dans le Nord Toulousain que dans le Comminges. Elle revendique l'implantation d'une maison des Finances à Bagnères-de-Luchon correspondante, entre autre, aux besoins de l'activité touristique.

LE TOURISME



Le tourisme une alternative pour nombre de nos élus. Si le tourisme peut être un vecteur de développement celui-ci ne pourra pas se faire dans une ruralité abandonnée, vidée de ses habitants actifs. Le tourisme évolue, se développe dans les régions prospères et non dans les déserts.

Son essor passe automatiquement par le maintien des services à la population (commerces, artisanat) mais aussi des services publics tels que la santé, l'école, la poste, l'énergie et tous les autres. Ainsi que par une vie active et dynamique : qui viendrait visiter une région qui se meurt !

La variété des paysages qu'offre le Pays de Comminges constitue un potentiel de développement pour le tourisme de découverte et de nature. Son passé, son histoire et ses vestiges encore présents qui couvrent une partie importante de l'histoire sont sous utilisés. De plus, le thermalisme existant peut encore se développer vers le thermoludisme moyennant des mises à jour nécessaires.

De notre point de vue le potentiel du Comminges est sous utilisé au regard de régions avoisinantes moins bien pourvues en patrimoine naturel. Il est temps que l'ensemble des acteurs, notamment les offices du tourisme intercommunaux se mettent en réseau et synergie pour proposer une offre globale et diversifiée. La proximité de grandes villes est un atout à prendre en compte.

Il faut également développer la possibilité pour les salariés de travailler sur deux saisons, hiver et printemps/été de manière à leur garantir un revenu tout au long de l'année et à conserver un emploi qualifié sur la région.

Miser sur le tout tourisme pourrait s'avérer dangereux pour l'aménagement du territoire, mais il existe une marge de progression non négligeable si nos élus en ont la volonté et coordonnent leurs efforts avec les partenaires du tourisme.

BASF (EX-COGNIS)



Après un plan social de dégraissage des effectifs ce groupe a été racheté par le géant mondial de la chimie BASF pour un peu plus de 3 milliards d'euros en 2010. Pour quel avenir ? Là aussi, les stratégies de la multinationale ne tiennent pas compte des acteurs locaux et des salariés qui la font vivre. Pourtant il est indispensable que notre pays développe son industrie chimique et soit moins dépendant de ses importations en la matière.

SATOB



Depuis 20 ans, SATOB a acquis le savoir-faire dans la fabrication de charpentes traditionnelles d'exception, de constructions à ossature bois, fermettes industrielles, métallerie et autres bardages. Cette entreprise familiale est victime du jeu de Monopoly des grands groupes qui investissent dans l'existant et non dans de nouvelles infrastructures. Oui pas de risque pour Vinci, le champion de l'intégration des PME qui ne se mouille pas. La SATOB est aujourd'hui entre les mains d'un grand groupe. Qui décidera de l'avenir de cette usine prospère, en fonction de quels intérêts ?... Le sort réservé à la tuilerie de Blajan nous éclaire d'une manière particulière.

DIETSMANN



Entreprise de Salies du Salat spécialisée dans la maintenance et ingénierie.

Cette entreprise emploie plus de 300 salariés répartis entre Toulouse et Salies, ceux-ci travaillent pour la majorité en expatriation dans les pays pétroliers. Cette multinationale hollandaise a son « siège financier » à Monaco...

CUNO

Cette entreprise dépendante du groupe 3M a fermé son site calaisien Les Attaques. Le site de Mazères est en activité mais n'a pas pratiquement pas bénéficié du transfert des activités de Calais.

A BASF, SATOB, DIETSMANN et CUNO, la CGT invite les salariés à s'organiser pour qu'ils soient acteurs et puissent peser sur les choix économiques et sociaux de leur entreprise.

POUR UN VÉRITABLE DIALOGUE SOCIAL TERRITORIAL EN COMMINGES

Les droits des salariés, moteur du développement industriel et de la démocratie sociale !

La CGT propose d'élargir les instances de pilotage des pôles de compétitivité aux acteurs sociaux.

En lien avec la gouvernance du Pôle Financier Public, la gouvernance des pôles de compétitivité ne peut se concevoir qu'en prenant en compte les attentes des habitants des zones de vie. Les « décideurs économiques » ne peuvent pas seuls, faire des choix sans s'appuyer sur la composante sociale de la société. Les acteurs sociaux, par le biais des Organisations Syndicales représentatives, doivent être partie prenante des orientations économiques régionales.

Une diversification du tissu industriel en Midi-Pyrénées :

Un développement de la filière Agro-alimentaire est possible et souhaitable, en favorisant l'innovation, la production locale, la création et la pérennisation de PME à vocation locale, qui ne soient pas soumises dans leurs activités à des décisions de grands donneurs d'ordres.

La CGT défend l'idée de Développement Humain Durable.

En replaçant l'être humain au centre du système, notre société ne pourra se développer qu'en s'appuyant sur les bassins de vie qui sont aussi les bassins d'emploi et d'ancrage des services publics nécessaires aux habitants de ces territoires. Le développement humain et économique ne passe pas par la métropolisation à outrance, mais au contraire en répartissant dans l'ensemble des territoires les activités et les lieux de production, gages de qualité de vie pour les populations.

Quelle relation Donneurs d'Ordres/Sous-Traitants ?

La CGT souhaite faire avancer le droit d'intervention des salariés : démocratie sociale et territoriale doivent aller de pair. Tous les salariés d'une filière ou d'un territoire doivent pouvoir bénéficier d'un droit égal à l'information et avoir les mêmes droits d'interventions,

Dans ce sens, la CGT revendique la création de CIE (Comité Inter-Entreprises entre donneurs d'ordres et sous-traitants).

La CGT **revendique** l'instauration d'un droit suspensif aux licenciements avec prise en compte des propositions alternatives.

La CGT **demande** l'entrée et un droit d'intervention des représentants de salariés dans les Conseils d'Administration des entreprises et groupes.

La loi relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social de 2004 a conforté le niveau territorial en renforçant les Commissions Paritaires Locales.

Celles-ci permettent d'anticiper sur la GPECT (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale), des droits nouveaux pour les salariés, la sécurisation des parcours professionnels avec la mise en place d'une sécurité sociale professionnelle, des CIE, etc. Force est de constater que sur le Comminges, il n'y a pas ces instances, où est la Démocratie ?

Pour cela, nous exigeons sur le territoire du Comminges la mise en place d'un **véritable dialogue social territorial** afin de débattre de ces propositions pour le développement du tissu économique de ce territoire.

***Oui ensemble c'est possible !
Faisons vivre ce projet revendicatif territorial,
nécessité incontournable pour le devenir du COMMINGES.***



4,5 millions de salariés de TPE
(très petite entreprises, moins de 11 salariés)
seront pour la première fois appelés à voter
pour désigner
leurs représentants syndicaux

L'inscription est faite au titre de la branche d'activité,
la profession dont vous relevez.

Les électeurs salariés sont répartis
entre deux collèges.

Vous pourrez vérifier en septembre
votre inscription sur la liste électorale
et en demander la correction éventuelle.

**Pour plus de renseignements
et pour se syndiquer :**

notre site internet :
<http://www.tpe2012.cgt.fr>

ou à l'UL CGT :
6, avenue Foch
31800 Saint-Gaudens
Tél. 05 61 89 32 37

